



Repères 2021

Assemblée générale du 14 juin 2022

Quelle année 2021 pour la Mission locale de Bordeaux ! Une nouvelle fois, la Mission Locale et ses équipes ont su montrer leur capacité à s'adapter, à se mobiliser dans un contexte institutionnel et social changeant. Si l'année 2021 a vu un début de reprise pointer le bout de son nez sur le marché de l'emploi, avec une baisse importante du nombre de jeunes demandeurs d'emploi, le travail de la Mission Locale, renforcé par la montée en puissance du plan « 1 jeune, 1 solution » a continué à faire ses preuves.

Avec près de 6000 jeunes ayant eu au moins un contact avec la Mission locale, 628 entrées en Garantie Jeunes, et 5401 entrées en situation... ces résultats démontrent chaque jour un peu plus le rôle central qu'elle joue dans l'accès à l'emploi de cette tranche d'âge de la population.

Cette année 2021 a aussi été placée sous le signe du développement avec l'ouverture d'une antenne à Bacalan, et l'ouverture d'une permanence à la Benauge. Le renforcement de notre implantation territoriale permet d'améliorer le travail avec les acteurs des quartiers et d'aller toucher des jeunes parfois très éloignés des institutions. Sous le signe de l'innovation également avec la mise en œuvre de nouvelles actions et la création d'une mission « publics spécifiques ».

La bataille pour l'emploi des jeunes n'est cependant pas terminée, car beaucoup encore passent sous le radar des dispositifs et parce que la reprise économique, que l'on a aperçue en 2021, a été fragilisée par le contexte international et la guerre en Ukraine. Les Missions Locales ont démontré leur utilité dans nos territoires, aux côtés de l'ensemble des partenaires de l'emploi, et ont su prouver une nouvelle fois qu'elles sont indispensables.



14, cours Pasteur
33000 Bordeaux
T. 05 56 79 97 20
contact@missionlocalebordeaux.fr
www.missionlocalebordeaux.fr



Stéphane PFEIFFER,
Président Délégué

Chiffres clés



5 966

jeunes en contact

dont 2 963 femmes (soit 50% du public)
dont 1 033 résidant dans les « QPV* »
+10% rapport à 2020

Pour 33 441 contacts
(hors SMS, courriers, emails)
dont 23 311 entretiens

2 471

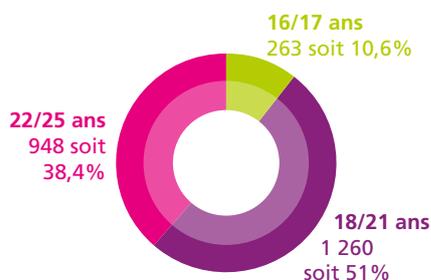
jeunes en 1^{er} accueil

dont 1 248 femmes (soit 51% du public)
dont 392 résidant dans les « QPV* »
+ 14% par rapport à 2020

1 033

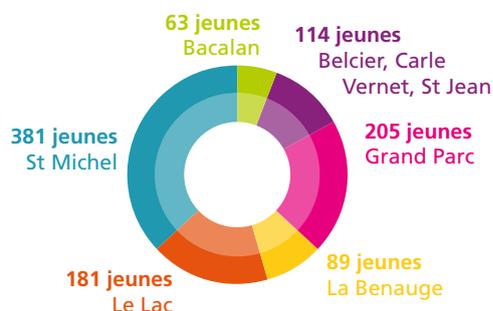
jeunes en contact dans les QPV*

1^{ers} accueils par âges



Origine des 1^{ers} accueils

- 53% « Bouche à oreille » (amis, famille, démarche personnelle)
- 18% Pôle Emploi
- 7% Missions Locales
- 6% Associations
- 4% Education spécialisée
- 12% Autres (sources diverses)



3 610

jeunes accompagnés

(Jeunes « en Demande d'Insertion »)

au 31 décembre 2021
Stable par rapport à 2020
dont 1 817 femmes (soit 50,3% du public)
dont 614 résidant dans les « QPV* » (soit 17% du public)

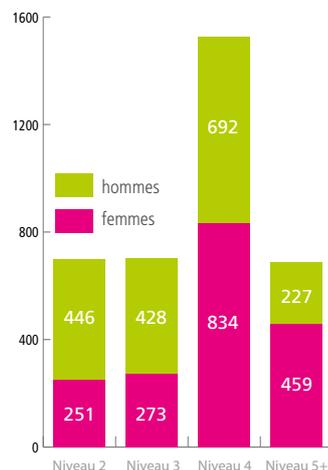
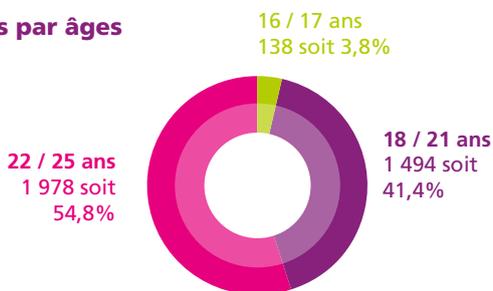
Suivis par niveaux

La répartition par niveaux

- 19,3% niveau 2 (anciennement VI) : *infra 3^e*
- 19,4% niveau 3 (anciennement V) : *CAP, BEP*
- 42,3% niveau 4 (anciennement IV) : *Baccalauréat*
- 19% niveau 5+ (anciennement III) : *à partir du DEUG, BTS, DUT, DEUST*

Une part significative des jeunes de niveau Baccalauréat est issue d'une formation générale et ne dispose d'aucune qualification professionnelle. Aussi, un accompagnement à la définition de projet ainsi qu'à l'accès à la qualification est souvent nécessaire. Par ailleurs, des problématiques sociales et/ou familiales impliquent un soutien méthodologique et matériel tout aussi important que pour les jeunes présentant les niveaux de formation les moins élevés.

Suivis par âges



2 418

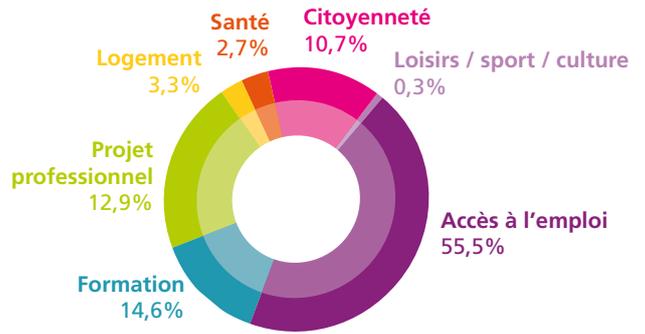
jeunes entrés en parcours d'accompagnement renforcé

- 1 857 Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)
- 628 GARANTIE JEUNES
- 743 Parcours Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi (PPAE : Suivis délégués Pôle emploi)
- 120 RSA
- 55 PARRAINAGE



Réponses aux besoins des jeunes

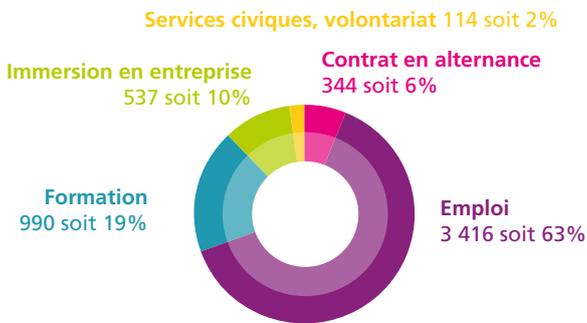
Répartition des propositions de services



5 401 entrées en situation

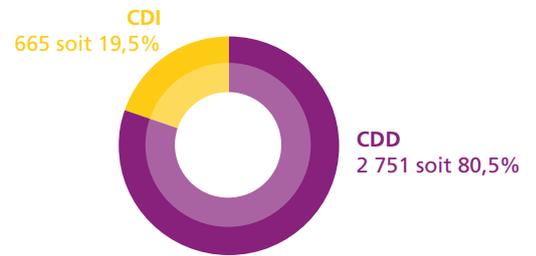
pour 3 169 jeunes

- dont 52% de femmes
- dont 539 résidant dans les « QPV* »



2 144 jeunes entrés en emploi

- dont 50% de femmes
- dont 343 résidant dans les « QPV* »



Mesures Emploi

- 64 Parcours Emplois Compétences (secteur non marchand)
- 15 Contrats Initiative Emploi (secteur marchand)

930 jeunes entrés en formation

- dont 51% de femmes
- dont 153 résidant dans les « QPV* »



344 jeunes entrés en alternance

- dont 54% de femmes
- dont 58 résidant dans les « QPV* »

+35% par rapport à 2020

- 105 contrats de professionnalisation
- 239 contrats d'apprentissage

399 jeunes entrés en immersion en entreprise

- dont 54% de femmes
- dont 67 résidant dans les « QPV* »
- 534 période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
- 3 autres

113 jeunes entrés en service civique ou volontariat

- dont 71% de femmes
- dont 18 résidant dans les « QPV* »
- 104 services civiques
- 10 volontariats

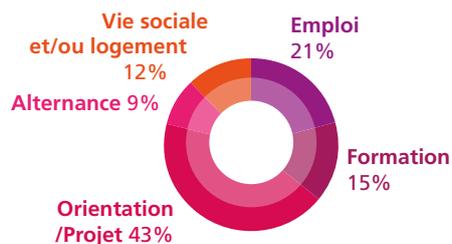
Caractéristiques du Public



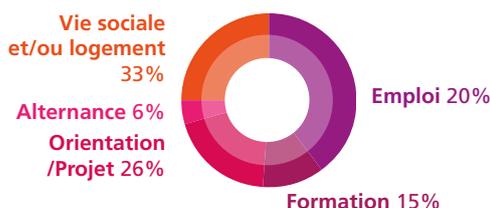
Demandes et projets des jeunes

Demandes exprimées

■ Répartition des demandes des jeunes au 1^{er} accueil

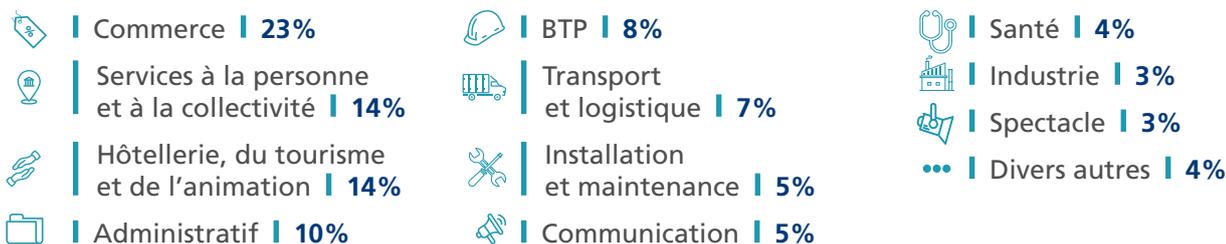


■ Répartition des demandes des jeunes en cours d'accompagnement



L'orientation professionnelle, l'accès à l'emploi et à la formation représentent la majorité des demandes des jeunes. Celles-ci s'accompagnent de demandes complémentaires portant sur des soutiens à la vie quotidienne ou à l'accès aux droits. L'expression de besoins « périphériques à l'emploi » s'intensifie en cours d'accompagnement.

Les métiers visés



Logement

36% des jeunes sont en logement autonome

40% des jeunes sont hébergés par leurs parents ou familles.

24% des jeunes sont en situation d'hébergement précaire ou non stabilisée (ami, foyers, hôtel, nomade ou sans hébergement), dont 59% sont des hommes.

Afin de soutenir les jeunes dans leur accès au logement, la Mission Locale mobilise les ressources et partenaires intervenant sur ce champ.

En interne, elle propose un accompagnement spécifique (conseiller référent « Vie Quotidienne ») pour faciliter l'activation de ces réponses.

Mobilité

69% des jeunes n'ont pas de permis de conduire.

85% des jeunes ne disposent pas de véhicule.

81% des jeunes déclarent une mobilité se limitant à la ville ou à la Métropole.

Couverture sociale

96% des jeunes bénéficient de la protection universelle maladie (PUMA) ; 4% ne disposent d'aucune couverture sociale.

Pour ce public non bénéficiaire, des orientations sont réalisées vers les partenaires compétents, afin de mettre en place la couverture santé leur garantissant l'accès aux soins.

47% des jeunes bénéficient d'une couverture complémentaire (mutuelle).

Pour les autres, une demande de la Complémentaire santé solidaire est activée.

Concernant la prise en charge de frais spécifiques, l'aide financière exceptionnelle de la CPAM est mobilisée.



Tous mobilisés pour les jeunes

Formation / accompagnement

Protocoles locaux

- ACT
- ALIFS
- ALP PRADO – CLLAJ
- ANPAA
- Aquitaine Cap Métiers /EMA
- Axe et Cible
- AXEL / CDC Habitat
- Centres d'animation de quartier de Bordeaux
- CIDFF
- CIO
- Elite Cooking
- CRFH Aquitaine (Centre ressource formation handicap)
- Ecole Seconde Chance
- CIO de Cenon
- CIO Bordeaux Nord
- CIO Bordeaux Sud
- CCAS PLAJE
- Emmaüs Connect
- Epide
- ENSNO (Etablissement du Service National SUD Ouest)
- Forge des compétences
- Foyer Le Levain / Pôle Territorial de Coopération Jeunesse
- Membres du GIP (Groupe Insertion Professionnelle)

Conventions spécifiques, protocoles et partenariats

La Mission Locale de Bordeaux s'engage, au travers de Conventions et de Protocoles de partenariat, à mobiliser, mutualiser ou développer des solutions répondant aux besoins des jeunes.

- Signataires de la charte de fonctionnement des groupes insertion
 - o Association des Centres d'Animation de Quartiers (ACAQ)
 - o AIM
 - o ALP PRADO / CLLAJ
 - o ASTROLABE
 - o CAIO
 - o CALK
 - o CARSAT
 - o CAE / Centre d'Action Educative
 - o UEAJ
 - o SPIP
 - o CEID
 - o CHRS Foyer Jonas
 - o CIO de Cenon
 - o CIO Bordeaux Nord
 - o CIO Bordeaux Sud
 - o Centre Social du Grand Parc
 - o Collège Aliénor d'Aquitaine
 - o EPIDE Bordeaux
 - o Foyer Maternel des Doves
 - o Foyer pour Tous
 - o Maison de Quartier du Tauzin
 - o MDSI du territoire bordelais
 - o CCAS /PLAJE
 - o Régie de Quartier Habiter Bacalan
 - o UBAPS
- Maison des Adolescents (MDA 33)
- Maison de l'Emploi / Plie de Bordeaux
- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
- UNIS CITE
- Emploi :
 - o Groupe AROM
 - o Sociétés intérim :
 - Adecco
 - Adéquat
 - BIC
 - Gironde Intérim
 - Groupe Actual
 - Groupe Sovitrat
 - Kiwi Intérim
 - Leader Interim
 - Optineris
 - Proman
 - Randstat
 - Samsic Emploi
 - YES

Accord de partenariat National

- Marine Nationale

Conventions spécifiques

- Vacances Ouvertes

ZOOM Partenaire



**ACT,
Accompagner,
Conduire,
Transmettre**

Rencontre
avec Philippe Gerlach,
bénévole depuis 3 ans

ACT est une association de bénévoles, tous anciens cadres en entreprises, qui proposent d'apporter leur expérience et leurs compétences dans la préparation aux entretiens professionnels. Ces entretiens peuvent être travaillés en individuel ou en groupe, parfois à l'occasion de salons ou de forums.

Il existe différents cas de figure pour préparer son entretien professionnel : soit on souhaite répondre à une annonce précise, et alors on s'entraîne sur ce cas (mise en avant de son parcours, de ses expériences, de ses points forts et centres d'intérêts,...), soit on n'a pas de projet précis et alors la préparation à l'entretien permet de clarifier les attentes du jeune, ses intérêts et, ses envies. Ce travail offre aussi l'occasion d'identifier ses points forts, ses qualités ; les jeunes ont des atouts qu'ils imaginent ne pas avoir beaucoup de valeur. Quand on joue au foot depuis 10 ans, ça veut dire qu'on a l'esprit d'équipe, de compétition, qu'on est motivé, engagé et être capable d'être à l'heure ! Des qualités très recherchées par les employeurs !

Parfois, ce travail est aussi l'occasion de parler des problèmes que le jeune rencontre dans sa vie. On travaille alors main dans la main avec les conseillers, en confiance et en complémentarité.

Les retours des jeunes sont très bons ; ils disent sortir regonflés et motivés, et ça fait plaisir à voir. Il m'est arrivé de recroiser un jeune que j'avais préparé quelques années avant ; lorsqu'il m'a dit « c'est vous qui m'avez éclairé sur ce que je voulais faire », alors j'ai ressenti beaucoup de fierté, je me suis senti utile. //

Budget

Les financements et conventions

Ce sont les conventions qui définissent les engagements de réalisation de la Mission Locale vis à vis des financeurs publics. Chaque financeur contrôle les conditions de réalisation des missions et des objectifs qui font l'objet de la convention.

État (DREETS)
50,26% du budget
Convention Pluriannuelle
d'Objectifs



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Accès à l'emploi, liens avec le monde économique, parrainage
- Dispositifs d'accompagnement : PACEA, Garantie Jeunes
- Obligation De Formation

Ville de Bordeaux
16,89% du budget



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Développement, intervention sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- Animation des Groupes insertion sur les territoires des QPV

Région Nouvelle-Aquitaine
7,22% du budget
Convention d'Objectifs



- Accueil, information, orientation, accès à la formation
- Prescription et suivi des parcours de formation
- Remontée des besoins en formation

UNEDIC via Pôle emploi
6,78% du budget



- Partenariat renforcé (accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi)
- Plan d'action commun auprès des entreprises

Département de la Gironde
2,95% du budget



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Collaboration avec les structures du travail social (clubs de prévention, MDSI, CMS...)
- Accompagnement des jeunes Allocataires du RSA

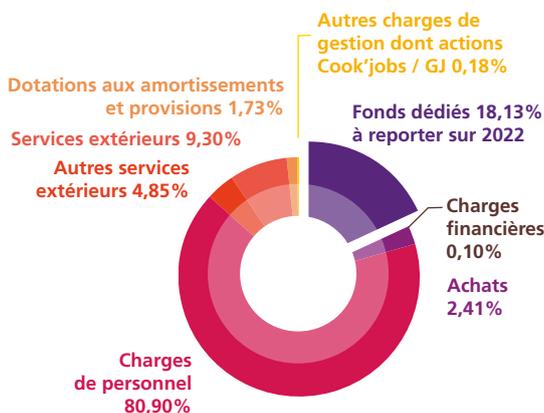
AGAPE FSE
1,07%



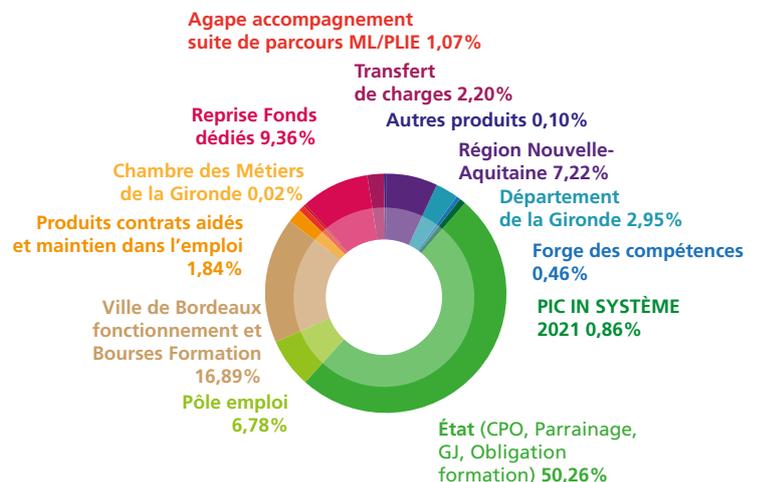
- Accueil, information, orientation accompagnement global
- Dispositif PLIE de Bordeaux
- Suites de parcours Jeunes

Budget annuel 2021 : 3 761 167,47 euros

Répartition des charges 2021



Répartition des produits 2021



Aides financières

La Mission Locale mobilise des aides financières en soutien aux jeunes et aux employeurs, selon les objectifs suivants :

- Sécuriser les parcours professionnels des jeunes, sur une logique de droits et devoirs, dans le cadre des dispositifs publics d'accompagnement vers l'emploi (allocations PACEA, Garantie Jeunes, Contrat d'Engagement Jeunes...),
- Attribuer des aides plurielles favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents (FAJ, CAP'J),
- Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires, en soutenant les associations et les entreprises dans leurs embauches (contrats aidés).

Aides aux jeunes

2 816 697 €



Aides financières de l'État, directement activées par la Mission Locale : 2 712 095 €

dont Aides ponctuelles PACEA : 638 430 €, en soutien à 1178 jeunes,
dont Allocations Garantie Jeunes : 2 073 665 €, en soutien à 948 jeunes.

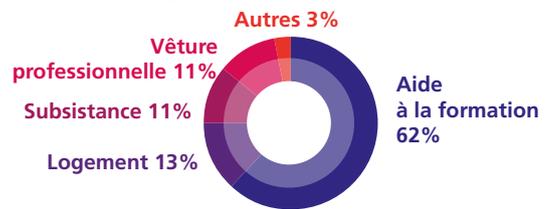
Aides financières externes, instruites par la Mission Locale : 104 602 €

dont Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ / Bordeaux Métropole) :
53 532 € / Pour 185 jeunes.
dont FAJ « classique » : 30 182 € / Pour 71 jeunes.
dont FAJ aide d'urgence : 23 350 € (aide à la subsistance) /
Pour 114 jeunes.

dont CAP J (Conseil départemental) :
2 550 €, en soutien à 5 jeunes.

dont Chèques Qualification Jeunes (Conseil Régional) :
48 520 €, portant sur 17 parcours de formation.

Répartition des aides FAJ



Aides aux employeurs

614 186 €



Secteur non marchand (collectivités, associations) : 522 276 €,
portant sur 64 Parcours Emploi Compétences

Secteur marchand (entreprises du secteur privé) : 91 910 €,
portant sur 15 Contrats Initiative Emploi

Lexique

Les Chèques Qualification Jeunes Région Nouvelle-Aquitaine permettent de soutenir le financement d'un projet de formation. Ils sont attribués après avis et accord d'un conseiller Mission Locale.

Le Contrat d'Accompagnement Personnalisé (CAP'J Gironde) donne la possibilité aux jeunes de construire des bases stables pour leur insertion sociale et professionnelle. Le dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans en vue de développer un projet personnel et/ou professionnel nécessitant un soutien particulier et temporaire dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Le Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE) permet aux entreprises du secteur marchand d'embaucher des jeunes de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus) dans le cadre du Contrat Unique d'insertion. C'est un CDD d'au moins 6 mois ou CDI. Grâce à ce contrat, une personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou sociale peut s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Bordeaux Métropole (FAJ) permet d'attribuer des aides financières ponctuelles qui doivent répondre à un besoin précis (logement, travail, transports...).

La Garantie Jeunes est un dispositif mis en place en 2015 qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide

financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Depuis le 1^{er} mars 2022, le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la Garantie Jeunes.

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui permet d'accéder à l'autonomie et à l'emploi. Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé avec la Mission Locale après un diagnostic réalisé avec un conseiller au regard des attentes et du projet du jeune. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Le Parcours Emploi Compétences est un contrat de travail du secteur non marchand qui permet au salarié de bénéficier d'un accompagnement renforcé et de travailler pour un employeur sélectionné sur sa capacité à accompagner, à travers la formation, et qui s'est engagé à développer les compétences et les qualités professionnelles de la personne embauchée.

Plan

#1jeune1solution

Dans un contexte économique figé puis restreint du fait de la crise sanitaire liée à la Covid 19, l'État a déployé, à partir de l'automne 2020 et durant toute l'année 2021, le plan de relance global « France Relance ». L'un des 3 volets de ce plan, portant sur l'emploi des jeunes, a constitué pour le réseau des Missions Locales un ensemble d'outils particulièrement renforcé, en direction des jeunes et des employeurs.



Plan national 2020-2021

Partie 1 :

Entrer dans la vie professionnelle.

Emploi

4 000€ de compensation de charges pendant 1 an pour les jeunes de - de 26 ans, sur des contrats de plus de 3 mois.

2 000 Emplois FONJEP en soutien aux associations. **1 000** Recrutements TPE/PME sur les métiers de la transformation écologique.

Alternance

Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

5 000€ de 18 ans

8 000€ de 18 ans

100 000 missions de Service Civique pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et de s'engager dans des associations.

Partie 2 :

Orienter et former vers les métiers d'avenir.

100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes proposées aux jeunes sans qualification.

35 000 parcours individualisés pour les jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation entre 16 et 18 ans.

26 500 places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.

Formations spécialisées

16 000 Formations dans le secteur du soin. Aides-soignants, infirmières, auxiliaires de vie.

35 000 Formations numériques pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 2021.

Partie 3 :

Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi.

120 000 Contrats aidés supplémentaires : Parcours Emploi Compétences (PEC) - Secteur non marchand, Contrat Initiative Emploi (CIE) - Secteur marchand

Dispositifs d'accompagnement

Augmentation de 50% des places en Garantie Jeunes **+ 50%**

100 000 → **150 000** Garantie Jeunes

80 000 PACEA supplémentaires : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie.

3 000 places supplémentaires dans le dispositif SESAME : Accès à l'emploi par la qualification dans les zones en QPV.



Des moyens renforcés

En appui sur les moyens supplémentaires exceptionnels apportés par le plan de relance, la Mission Locale a renforcé ses effectifs, et démultiplié les réponses au public. Ainsi, deux conseillers, trois « référents Garantie Jeunes », une référente entreprises et communication ainsi qu'une assistante administrative ont été recrutés, permettant à la fois l'accroissement du nombre des entrées en dispositifs d'accompagnement, la diversification des communications (réseaux sociaux, affichages, presse...), mais aussi l'intensification des collaborations avec les employeurs et la promotion des mesures d'aide à l'embauche.

Une augmentation significative des accompagnements contractualisés « PACEA » et « Garantie Jeunes »

Les entrées en PACEA (1857) ont augmenté de 15%, et le nombre de nouveaux bénéficiaires de la Garantie Jeunes (628) de 67%, soutenu par la mise en œuvre d'un plan de communication exceptionnellement renforcé.

Parmi les jeunes accompagnés dans ces dispositifs, 4 sur 5 ont bénéficié d'au moins une solution professionnelle au cours de l'année (formation ou contrat de travail).

Afin de contribuer à la levée des freins périphériques à l'emploi, la somme exceptionnelle de 638 430€ a été affectée aux jeunes dans le cadre des accompagnements PACEA.

Afin de permettre la montée en charge du dispositif Garantie Jeunes, et en faciliter l'accès pour les publics les plus éloignés, la Mission Locale a procédé à des modifications sensibles dans son organisation : intégration des nouveaux bénéficiaires « au fil de l'eau » (pas d'attente) ; construction d'une offre de services et d'ateliers collectifs en fonction des besoins spécifiques du jeune, et de l'état d'avancement de son parcours professionnel ; ouverture d'une nouvelle antenne de proximité sur Bordeaux Bacalan.

Des embauches facilitées

Les acteurs locaux de l'emploi (Mission Locale, Pôle emploi, Cap emploi, Maison de l'Emploi) ont défini et mis en œuvre un plan d'action partagé en direction des entreprises, accompagné et ajusté en appui au sein d'une cellule opérationnelle locale.

Des réunions d'information auprès des employeurs ont ainsi été organisées, en complément de campagnes de communication ciblées. Dans le cadre d'un plan d'action impulsé par la Ville de Bordeaux, le tissu associatif local a été particulièrement ciblé, notamment dans le secteur du sport.

Les aides à l'embauche en PME, l'aide aux contrats en alternance, ainsi que l'augmentation du nombre des contrats aidés mobilisables, ont permis de promouvoir efficacement les profils accompagnés par la Mission Locale, et d'impacter positivement le nombre des accès à l'emploi.

L'alternance, et plus particulièrement l'apprentissage, a connu un essor considérable (+35%), y compris sur les premiers niveaux de qualification. Cette évolution très attendue intervient dans un double contexte : la réforme de l'apprentissage menée de 2019 à 2021, ainsi que la mise en œuvre de l'aide à l'embauche exceptionnelle en alternance, coup de pouce déclencheur de nombreux recrutements.



Anne-Sophie ROCUET, gérante des boutiques Yves Rocher de Bordeaux Sainte Catherine et Mériadeck

Je crois beaucoup à l'apprentissage. J'aime à dire que l'apprentissage c'est comme une période de fiançailles avant le mariage, ça permet de se connaître mutuellement et de confirmer ses choix avant de vivre une belle histoire.

J'ai commencé à travailler avec la Mission Locale de Bordeaux pour l'accueil de jeunes en stages ou périodes d'immersion. Et puis la Mission Locale m'a proposé des candidats, avec des profils très différents. J'ai pu recruter en apprentissage des jeunes en CAP esthétique comme d'autres en master de management. Parfois la Mission Locale nous propose des jeunes déscolarisés, souvent un peu perdus. Je considère que c'est mon rôle de leur donner une vraie chance, de leur tendre la main.

En plus la Mission Locale est experte sur les questions d'emploi et d'insertion professionnelle ; je peux donc m'appuyer sur les chargés de relations entreprise en toute confiance. On est vraiment dans un engagement tripartite entre le jeune, la Mission Locale et moi. Et puis on partage, je crois, les mêmes valeurs : l'entraide, le droit à l'erreur et l'esprit d'équipe.

Mon objectif est que la personne que je recrute puisse s'épanouir dans ce qu'elle fait, c'est important pour elle, et aussi pour l'entreprise. Et souvent ça fonctionne. J'ai en tête une candidate qui est rentrée dans la marque pour préparer son Brevet Professionnel d'esthétique ; aujourd'hui elle est gérante de 2 boutiques à Montauban. J'en ressens beaucoup de fierté et ça me donne envie de m'investir encore plus.

Bilan Garantie Jeunes 2021

982 bénéficiaires

dont 49% de femmes,
42% sans diplôme,
20% résidant dans les « QPV* »

50% de taux de sortie vers l'emploi

1055 entrées en situation professionnelle

dont 689 emplois, 113 formations,
16 contrats en alternance,
187 immersions en entreprise

*Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville



Garantie Jeunes

Une nouvelle antenne à Bacalan

Face aux nouveaux enjeux du territoire des Bassins à Flot / Bacalan / Chartrons Nord / Saint Louis et Chantecrit, la Mission Locale Bordeaux Avenir Jeunes, en lien avec le PLIE et la Maison de l'Emploi de Bordeaux, a ouvert une nouvelle antenne située au cœur de Bacalan, 178 rue Achard, le 5 juillet 2021.

Sur ce territoire, pour lequel une forte évolution démographique est en cours, les Services Publics de l'Emploi n'étaient jusqu'alors pas présents. La volonté combinée d'apporter une réponse globale, de proximité, ainsi que d'accroître le potentiel d'accompagnement du dispositif « Garantie Jeunes » (puis du « Contrat d'Engagement Jeune » en 2022), a motivé le développement de cette nouvelle réponse au public.

Cette antenne, implantée sur la Zone d'activité Achard, avec le fort soutien de la famille BRET GAUBASTE*, se situe au cœur d'un tissu partenarial dense (Régie de quartier de Bacalan, CLAP, Infrep, Institut Don Bosco, Actifs 33, Fondation Abbé Pierre, École supérieure des métiers de l'image, Enseignement supérieur d'Ostéopathie animale...) et à proximité de partenaires (Amicale Laïque de Bacalan, Centre d'Animation de Bacalan...).

Elle regroupe plusieurs réponses sur la thématique emploi :

- Le dispositif Garantie Jeunes (Contrat d'Engagement Jeune depuis mars 2022)
- Les conseillers de la Mission Locale
- Les Référents Parcours PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
- Des Permanences Emploi « Accueil - Diagnostic - Orientation »
- Des permanences Amorce de Projets à la création d'entreprise
- Un espace multimédia en accès libre accompagné

* La famille BRET GAUBASTE est propriétaire depuis 1986 de l'ancienne Raffinerie de Sucre Saint Rémi qui est maintenant appelé « ZA Achard » et accompagne depuis 35 ans les entreprises, associations, artisans et industries à travers un modèle économique et social engagé. Aujourd'hui, cette société familiale amorce un nouveau virage avec le pari de faire de la ZA Achard un lieu unique alliant entrepreneuriat, enseignement, réinsertion sociale et écologie.

Bilan 7 mois après ouverture (juillet-décembre 2021)

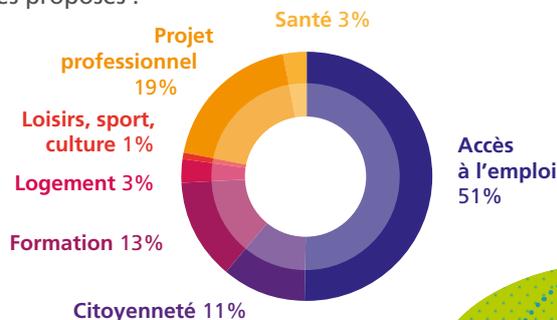
97 jeunes en premier accueil

dont 52% de femmes | dont 10% de mineurs | dont 32% de sans diplôme

119 jeunes accompagnés*

N.B. : les jeunes résidant sur ces quartiers, et déjà accompagnés avant l'ouverture de la nouvelle antenne, n'apparaissent majoritairement pas dans ces premières données.

Les services proposés :



66 Entrées en situation

Emploi : 39 (dont alternance : 5)
Formation : 14
Immersion en entreprise : 9
Services civiques, volontariats : 4



Lucas Gimenes, 18 ans, habite au Grand Parc et est suivi par Mission Locale depuis bientôt 1 an. En Contrat d'Engagement Jeune depuis le 1^{er} mars, il est le premier Bordelais à être entré dans ce dispositif.

Le foot c'est toute ma vie. Même si aujourd'hui je ne vais plus au club, j'en fais encore tous les jours au quartier. Tout le monde me connaît là-bas !

D'ailleurs je n'ai jamais eu trop de problèmes dans la cité, je suis quelqu'un d'assez sage, et comme ma mère est assistante maternelle, je passe une partie de mon temps à l'aider à s'occuper des enfants.

Côté cours, c'est plus complexe. Ce qu'on me demandait au collège ne me passionnait pas. Les conseillers d'orientation m'ont dirigé vers un CAP d'aide à la personne. Le choix pouvait paraître logique au vu du métier de ma mère, mais ça ne m'emballait pas spécialement. Ça ne m'a pas empêché d'obtenir le diplôme, mais une fois cette étape passée, je me suis retrouvé sans trop d'objectif.

Par chance, ma copine, qui est suivie par la Mission Locale depuis quelque temps, m'a proposé de la suivre et de m'inscrire également. J'avais un peu peur de ne pas y être écouté, mais au final ça s'est très bien passé !

Christophe Villepontoux est devenu mon conseiller, il me propose des idées d'après ce que je lui raconte sur moi, puis je les mets en œuvre. Petit à petit, mon projet professionnel s'est éclairé : je serai éducateur sportif ou entraîneur de foot.

En novembre 2021, Christophe m'a proposé un stage de 3 semaines avec des éducateurs sportifs via l'AFEC, à la Maison de Quartier du Grand Parc. L'expérience fut très concluante.

Il m'a appelé en février pour me proposer d'entrer en CEJ, j'ai évidemment accepté.

En tant que premier jeune Bordelais à entrer dans ce dispositif, j'ai signé mon Contrat d'Engagement Jeune devant la presse et la préfète, au côté du directeur de la Mission Locale de Bordeaux.

La prochaine étape qui m'attend sera d'intégrer le BPJEPS en apprentissage grâce au CEJ, un diplôme de niveau 4 qui mélange animation sportive, stage et activité de terrain. J'ai rendez-vous le 25 mai pour suivre une formation de 3 mois qui me préparera au concours d'entrée. //

La Forge des compétences, une expérimentation inédite



Aller à la rencontre des publics, sur leurs quartiers, [re] mobiliser vers le droit commun, sortir du [cadre], accompagner autrement, se mettre côte à côte, fabriquer des parcours inclusifs, entreprendre, partager son vécu expérimental et le transformer en compétences, co-construire un projet avec le public et lui [re]donner son pouvoir d'agir !

Autant de réflexions et de démarches que la Mission Locale de Bordeaux, dès 2018, a souhaité mettre en action et initier au côté de ses activités d'accompagnement pour les jeunes.

Puis c'est l'histoire de rencontres, d'échanges, de partage autour d'actions inspirantes, à valoriser.

C'est l'histoire d'une expérimentation qui s'est réfléchi avec les acteurs privilégiés du territoire, des acteurs privés, économiques, associatifs, de l'hébergement, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, ainsi que des chercheurs.

Le projet inédit, **La Forge des compétences** est un projet de territoire à visée d'insertion sociale et professionnelle, qui a pu voir le jour grâce au concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État (DGEFP, PIC).

Il est aujourd'hui porté par le Cabinet Axe-et-Cible et le consortium d'acteurs qui ont initié et fabriqué son ingénierie (Mission Locale, Résidence habitats Jeunes Le Levain, AKSIS TB, AFEC, association Matières Prises, Marie-Hélène Doublet).

Un projet de territoire, facilité par une équipe de 4 personnes qui accompagne, à ce jour 50 forgeron-ne-s (42% de public 16/25 ans, 58% de femmes) vers le droit commun.

3 forces dans ce projet :

- une démarche d'aller vers les publics les plus en difficultés en partenariat avec les acteurs des quartiers.
- la création d'un collectif d'entraide en faveur de l'emploi, co-créé par les participants mettant en œuvre leur pouvoir d'entreprendre.
- un accompagnement autrement, facilitant l'échange et la coopération avec un programme personnalisé pour chaque forgeron-ne.



Alexis Merotto, 21 ans, suivi par Mission Locale depuis Août 2021 dans le cadre d'un contrat Garantie Jeunes.

Grâce à mes modèles familiaux, j'ai toujours eu en moi l'instinct de protection et de rigueur.

Ça ne m'a pas empêché d'avoir un parcours tumultueux : on m'a diagnostiqué dyslexique et hyperactif dès l'enfance. Loin d'être un mauvais élève, j'ai néanmoins été lassé par les cours théoriques. Mes conseillers d'orientation m'ont donc dirigé vers des études techniques : un CAP carrosserie. N'ayant jamais été passionné par ce domaine, ça n'a rien donné de concluant : mon rêve était de faire carrière dans les forces de l'ordre.

J'ai changé de lycée par moi-même, et obtenu un CAP logistique afin de m'assurer d'avoir un diplôme en poche avant de déménager en Gironde.

Me voilà donc à Bordeaux, seul, avec 2 000 € en poche. J'ai un projet, une ligne droite, j'y vais !

C'est en août 2021 qu'un ami inscrit à la Mission Locale me parle de la Garantie Jeunes. Dès le lendemain je m'y suis inscrit.

J'ai rapidement été pris en charge par Mahdi, mon conseiller, avec qui j'ai pu faire un point sur ma situation, mes perspectives.

Pendant 1 mois, j'ai assisté à 3 ateliers par semaine. J'ai notamment participé à un atelier animé par la Police Nationale, puis j'ai réalisé un stage de 15 jours chez National Sécurité. Je m'y suis tout de suite senti à l'aise.

Ces expériences dans le cadre de la Garantie Jeunes m'ont motivé à devenir agent de sécurité afin de continuer à gagner en compétences avant d'entrer dans la police. Pour ce faire, j'ai suivi une formation d'agent de sécurité chez Inorix Formation à Cenon.

Depuis janvier 2022, je suis agent de sécurité chez Somax Sécurité. On m'envoie en mission dans des supermarchés, sur des concerts et sur des événements.

D'ici à 2024, je pense que j'aurai toutes les cartes en mains pour rejoindre les forces de l'ordre.

Je tiens à souligner l'efficacité dont a fait preuve Mahdi et la Mission Locale pour mon accompagnement. On n'y est pas un matricule, mais une personne avec un projet, et on nous donne les clés nécessaires pour l'atteindre. //

Regard sur 2021

En 2021, la Mission Locale de Bordeaux a été en première ligne pour mettre en œuvre les nouvelles mesures en faveur de la jeunesse sur son territoire et mise à contribution pour activer les mesures du plan de relance #1jeune1solution.

Nous avons pris toute notre place pour accompagner, former et faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. L'augmentation importante des objectifs d'entrées en Pacea et Garantie Jeunes nous a imposés de renforcer notre équipe et de disposer de nouveaux espaces de travail.

Une nouvelle antenne a vu le jour en milieu d'année pour se doter de la capacité d'accueil des cohortes Garantie Jeunes et des équipes affectées. En effet, face à l'évolution démographique et à l'absence d'acteur du service public de l'emploi sur les quartiers Chartrons nord, Bassins à Flot, Bacalan, Chantecrit, Saint Louis et futur quartier Brazza, il était devenu indispensable de proposer une réponse, au plus près de notre public, dans cette zone.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de l'Obligation de formation des 16-18 ans dont le suivi revient aux missions locales. Nous avons également dû faire face à la préparation d'un autre défi à venir, la mise en place par l'État du Contrat d'Engagement Jeunes en remplacement de la Garantie Jeunes.

Cette amplification des mesures est certes assortie de nouveaux moyens, mais avec de nouvelles modalités de financement de plus en plus complexes en gestion budgétaire, d'objectifs à atteindre démultipliés, ainsi que de procédures, de critères, d'indicateurs, et de fonctionnements de plus en plus lourds et nécessitant de nouvelles appropriations tant pour les jeunes que pour les équipes.

Si l'année passée a été une fois encore compliquée d'un point de vue sanitaire, la Mission Locale a su préserver un fort niveau de lien avec son public par tous les moyens disponibles, une forte participation aux réunions partenariales et institutionnelles et de nos instances, par le biais notamment de la visioconférence.

Après une année 2020 qui aura été celle des adaptations à une situation inédite, pour poursuivre le travail engagé avec les jeunes accueillis à la Mission Locale, on peut qualifier l'année 2021 comme celle de la relance. Relance de l'activité économique pour de nombreux secteurs, relance de l'emploi sur notre territoire, relance des actions en faveur de l'insertion professionnelle. La relance a également été bien présente au sein de notre structure avec une évolution du nombre de 1^{ers} accueils à la Mission Locale, soit une progression de 14%. Ces jeunes ont été orientés par l'équipe de la Mission Locale vers des formations, vers des stages de découverte ou directement vers de l'emploi selon leur situation, avec une évolution des entrées en situation notamment en alternance (+35% de jeunes).

Ce sont ainsi près de 6 000 jeunes qui ont été en contact avec notre équipe, mobilisée au quotidien pour l'avenir des jeunes de notre territoire dans l'ensemble des quartiers.

Fort de ce bilan très positif, je souhaite saluer le travail de toute l'équipe de la Mission Locale et remercier tous nos partenaires institutionnels, organismes de formation, associations et acteurs économiques avec qui notre équipe collabore au quotidien pour construire un avenir aux jeunes dans notre société.

Et pour 2022 ?

La forte reprise de l'économie en 2021 aura favorisé un grand nombre de retours vers l'emploi, mais malgré tout, un certain nombre de jeunes en sont encore très éloignés et nos efforts vont devoir porter sur un accompagnement individualisé de tous ces jeunes en difficulté notamment par la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ), mais aussi par des actions « Aller vers » à travers le développement d'outils et d'actions de communication dans les quartiers en lien avec nos partenaires de proximité.

Eric LAFLEUR
Directeur de la Mission Locale



Plan d'action 2022

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES

PROJET ALLER VERS ET CONSTRUIRE LA MISSION LOCALE DE DEMAIN

Campagne de communication :

- Affiches et Flyers + campagne d'affichage,
- Créations de vidéos structurelles et de portraits de jeunes,
- Création d'un site Internet propre à la structure,
- Campagne de lancement de l'application « Ma Mission Locale »,
- Création d'un compte Instagram et d'une chaîne YouTube,
- Projet de Web Radio Mission Locale Métropole,
- Goodies Mission Locale de Bordeaux : stylos, sacs, gourdes.

Réaménagement du rez-de-chaussée de l'antenne Centre

- Déplacement et réaménagement des postes d'accueil,
- Revisite du Cyber Espace en accès libre pour tous les jeunes Bordelais,
- Repositionnement des Services civiques dans l'espace,
- Création d'un nouveau bureau « conseiller ».

Réaménagement de l'antenne Sud

- Déplacement de l'entrée,
- Réaménagement de l'accueil,
- Revisite du Cyber Espace en accès libre pour tous les jeunes Bordelais,
- Redistribution et réaménagement des bureaux et salles de réunions,
- Rénovation des locaux (peinture, sols, éclairages...).

Lancement de groupes de travail internes

- Aménagement de l'Antenne Sud,
- « Aller vers » et innovation dans les modalités d'accueil et d'accompagnement,
- Événement annuel « Scènes ouvertes aux talents des jeunes Mission Locale ».

Création d'un poste de Chargé de projet Communication / Partenariat / Sourcing

Ouverture d'une permanence à la Benauge dans le cadre du projet AXEL / CDC Habitat

Expérimentation d'une permanence au Pôle Territorial de Coopération Jeunesse (Bassins à Flot)